



Voici un résumé de la vie intense de notre cher camarade :

Michel Tchakirian commence très jeune sa vie professionnelle. À l'âge de 14 ans, il entre en apprentissage chez un bijoutier marseillais et se forme chez plusieurs artisans. En 1950, il s'engage volontaire par devancement d'appel (E.V.D.A.) pour l'Indochine où il se réengage pour un an. N'ayant pas fait ses classes, il n'a pas de spécialité et, durant tout son séjour, il est détaché dans différents services et unités. D'abord à la C.G.A. (Compagnie de Garde Algérienne), où il fait ses premières armes. Il s'intègre rapidement dans cette unité où il apprend le métier des armes. Entraîné pendant quelques semaines, il effectue avec les tirailleurs des patrouilles de reconnaissance aux abords de la base. Un jour, averti par radio de la présence de

rebelles sur un point stratégique, il part avec sa section déloger un groupe de Viêt-Congs. Lorsqu'il n'est pas en patrouille, il assure la protection de la base en prenant la garde. Après trois mois de présence au contact de ces valeureux tirailleurs, il devient un vrai combattant.

Souhaitant rejoindre l'armée de l'air, il en fait part au commandant d'unité et est détaché au mess des officiers en tant qu'adjoint du capitaine gérant du mess. Il s'adapte facilement à sa nouvelle fonction et y reste jusqu'au mois d'octobre 1951, date à laquelle il passe caporal. Puis, voulant un peu de liberté en sortant de la base (la cité des barbelés), il se porte volontaire pour assurer le ravitaillement des organismes nourriciers de la base. Il effectue quotidiennement quatre-vingts kilomètres sur des routes sensibles (Biên Hòa - Saïgon) à bord de son camion (G.M.C.). Les Viets avaient remarqué ce véhicule qui passait tous les jours à la même heure. C'est ainsi qu'au cours d'une mission, en passant au milieu de la forêt d'hévéas, il essuie des tirs d'armes automatiques sans être touché. Il croise souvent des ambulances évacuant sans doute des blessés.

Animé par le désir de porter secours à autrui, il exprime son souhait au capitaine. N'ayant pas le diplôme nécessaire, il ne peut être affecté à l'infirmerie. Déterminé, il demande à être détaché au service du château d'eau où il partage la chambre avec l'infirmier de permanence. Son travail consiste à distribuer l'eau deux fois par jour ; le reste du temps, il est disponible, ce qui lui permet, après avis du médecin, de participer à la vie de l'infirmerie. Il effectue des évacuations sanitaires, notamment des blessés que le capitaine Santini amenait en hélicoptère, soit sur la piste, soit à des points précis à l'extérieur. Il est intervenu également avec un infirmier dans les bois à quelques kilomètres de la base, là où il y avait eu des accrochages et où l'on avait été averti par radio. Nous intervenions aussi pour les Vietnamiens, militaires ou civils, travaillant sur la base et vivant sur place avec leurs familles. Il a dû évacuer des femmes enceintes vers le dispensaire de la ville situé à cinq kilomètres. Malheureusement, l'infirmerie était souvent prévenue trop tard et il ramenait la patiente au camp en ambulance ou en jeep selon la disponibilité des véhicules. Il lui est arrivé de trouver la patiente allongée sur la terre avec le nouveau-né entre les jambes. Lors d'une autre évacuation d'urgence, il avait pris la future maman à bord d'une jeep ; ne pouvant plus se retenir, la patiente a mis son enfant au monde sur la route. Le médecin-chef, voyant le caporal-chef (il avait été nommé entre-temps) se dévouer avec calme et gentillesse, lui a fourni un certificat pour qu'il puisse être orienté vers la spécialité d'infirmier.

C'est durant cette période, le 22 octobre 1952, après un typhon et des pluies diluviennes, qu'au péril de sa vie, à bord d'un dinghy avec l'infirmier, il n'hésite pas à plonger dans le courant d'un fleuve sorti de son lit, autant de fois qu'il le faut, pour ramener à bord puis à l'ambulance plusieurs dizaines de malades vietnamiens grabataires, isolés dans une zone inondée et en passe de se noyer. Durant trois jours, il est chargé sur la base de s'occuper de ces malades incapables de marcher et les porte dans ses bras pour chaque déplacement nécessaire. L'épouse du général Bondis, commandant les troupes, le félicitera quelques jours plus tard. Soixante-deux ans plus tard, il découvre le livre d'un camarade, Paul Clary, qui narre cette histoire.

Il est ensuite volontaire pour l'Algérie. Affecté à la base aérienne 148 d'Hussein-Dey, il est détaché à la base aérienne de Reghaïa en qualité d'instructeur pour les futurs commandos de l'air. Il est ensuite détaché au camp de Baraki. Il participe à la protection du site et assure la gestion de l'organisme nourricier. Ses qualités de gestionnaire n'étant pas passées inaperçues aux yeux de sa hiérarchie, il est employé « par nécessité » comme gérant du mess officiers et assure également le ravitaillement de la base. Cette fonction l'amène à changer sa spécialité de fusilier pour celle de commis aux vivres, spécialité qu'il poursuit à son retour avec succès, devenant rapidement chef commis et gérant du mess officiers de la base aérienne 106 de Bordeaux-Mérignac. Cadre de maîtrise en 1967, puis accédant en 1977 au grade de major, il est le premier major de l'Armée de l'Air à se voir confier, en 1978, le commandement du service de restauration et d'hôtellerie de la base d'Istres (100 employés), poste jusqu'alors réservé à un officier. La base aérienne d'Istres, où il est très estimé et avec laquelle il conserve une fructueuse collaboration après sa retraite, lui attribue à titre honorifique la médaille de bronze en 1975, la médaille d'argent en 1982, une seconde médaille d'argent en 1989 et une médaille d'honneur en 1993.

Une longue et riche vie de dévouement associatif débute en 1969 avec la société des Médailleurs Militaires. Elle est menée de front entre 1983 et 2002 avec des mandats d'élus à Istres, ville où il choisit de vivre une retraite active au service des autres. Son implication dans la vie communale se manifeste dès 1971 par ses engagements bénévoles : Office municipal des affaires sociales (association importante qui, alors, gérait tout l'aspect social de la ville) et Office municipal des loisirs et de la culture, chargé, entre autres, de l'organisation des manifestations dans la cité. Son action dévouée et efficace au service de la ville le conduit à des mandats d'élus. Durant deux mandats d'adjoint au maire (1983-1995), il est chargé du protocole, de la coordination des associations patriotiques, il est délégué aux affaires militaires, au comité de jumelage et également en charge du transport et de la sécurité routière.

Sauveteur spécialisé par son cursus, il adhère à la Croix-Rouge française et participe à plusieurs stages d'inspecteur de la sécurité routière. Devant le nombre important de morts (environ 9 000 en 1991) la ville d'Istres signe un contrat avec le préfet pour mener une action contre la mortalité routière. Sous l'autorité du préfet, il organise des journées de sensibilisation auprès de la population et des cours aux élèves du CM1. Il se rend de jour comme de nuit sur les lieux des sinistres où il relève plusieurs morts, ce qui lui permet de localiser les sites accidentogènes. Il dresse un bilan argumenté et propose des solutions pour optimiser la sécurité et la circulation routière de 1983 à 1995. Son action durant ses mandats d'élus a limité de nombreuses victimes, ce qui l'a incité à faire partie du comité REAGIR et de la commission des retraits de permis.

Ses mandats de délégué de la ville d'Istres et de vice-président au Syndicat d'Agglomération Nouvelle (S.A.N.), qui alors regroupe Istres, Miramas et Fos, le conduisent à assumer de multiples responsabilités. Homme intègre, toujours disponible, accomplissant ses missions avec rigueur, sagesse et savoir-faire, il cumule des charges de confiance. Élu par la majorité aux postes suivants :

- Vice-président du S.A.N. : 3 ans (1995-1998), réélu pour 4 ans (9 juillet 1998 - 2002), responsable de la commission des transports.
- Membre de la S.A.C.E.M.I. (Société Anonyme de Construction et d'Économie Mixte) : 4 ans (9 juillet 1998 - 2002).
- Administrateur du G.E.P.A.R.C. (Groupement d'Entreprise et Parc d'Activités) : 4 ans (9 juillet 1998 - 2002).
- Administrateur de la S.A.D.E.L. (Société Anonyme de Développement et d'Économie Mixte) : 4 ans (9 juillet 1998 - 2002).
- Représentant du S.A.N. aux comités régional et départemental des transports.
- Représentant du S.A.N. à la D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), membre de la commission des accidents du travail : 3 ans (30 juin 1999 - 2002).
- Président du P.L.I.E. (Pôle Local d'Insertion par l'Économie) de la Ville Nouvelle S.A.N. – Pôle de l'emploi : 3 ans (5 mars 1999 - 2002).
- Membre du jury des commissions : 2 ans (15 juin 2000 - 2002).
- Délégation de signature par le président du S.A.N. : 5 ans (28 juillet 1997 - 2002).

Postes : tenus en qualité de délégué :

- Représentant à la commission Urbanisme et Aménagement du Territoire : 4 ans (9 juillet 1998 - 2002).
- Membre de la commission Sécurité-Prévention : 4 ans (9 juillet 1998 - 2002).
- Représentant du S.A.N. aux appels d'offres communautaires : 4 ans (9 juillet 1998 - 2002).
- Représentant du S.A.N. à la commission d'appel d'offres de l'E.P.A.R.E.B. : 4 ans (9 juillet 1998 - 2002).
- Délégué du comité syndical au syndicat mixte d'équipement « Euro Alpilles » (plate-forme multimodale C.L.E. Sud Centre Logistique Européen) : 4 ans (9 juillet 1998 - 2002).
- Commission administrative paritaire : 4 ans (9 juillet 1998 - 2002).
- Commission intercommunale du S.A.N. de sécurité dans les établissements recevant du public : 4 ans (9 juillet 1998 - 2002).
- Commission intercommunale du S.A.N. pour l'accessibilité aux personnes handicapées : 4 ans (9 juillet 1998 - 2002).

Ces longues années de dévouement lui valent les distinctions honorifiques suivantes :

| | | |
|--|---------------------------|--|
| 1970 Souvenir Français | Médaille de bronze | Commandant GREGORY /Délégué Régional |
| 1970 Société nationale d'entraide des médaillés militaires / Médailles de bronze | | Président National |
| 1975 Ville d'Istres | Médaille de bronze | Maurice GOUIN / Maire d'Istres |
| 1975 Ville de Marseille | Grande médaille de bronze | Marius MASSE / Conseil Général |
| 1975 Base Aérienne 125 à Istres | Médaille de bronze | Colonel DUBROCA / Commandant la Base |
| 1975 Souvenir Français | Médaille d'argent | Commandant PANIAGUA / Délégué Départ. |
| 1975 Chevalier des œuvres sociales humanitaires et philanthropiques | | Président Poudevigne / Délégué National |
| 1975 Société nationale d'entraide des médaillés militaires / Médailles d'argent | | Président National |
| 1980 Encouragement au bien public universel | | Pdt BERTHELOT / correspondant National |
| 1982 Base Aérienne 125 à Istres | Médaille d'argent | Lt Colonel ROUET / Cdt en second la Base |
| 1983 Société nationale d'entraide des Médailleurs militaires / Médailles de vermeil / Président National | | |

| | | |
|--|-----------------------------|---|
| 1986 Encouragement au bien | Médaille de vermeil | Maurice TURLLOTTE Président Gal Adj |
| 1987 Ville d'Istres | Médaille d'argent | Jacques SIFFRE Maire d'Istres |
| 1987 Conseil Général 13 | Médaille d'honneur | Marius MASSE / délégué Sécurité Routière |
| 1989 Base Aérienne 125 à Istres | Médaille de vermeil | Colonel DUTHU Commandant la Base |
| 1991 Conseil Général Rallye de la Méditerranée | | Marius MASSE conseiller Sécurité Routière |
| Plaque avec mention : Ambassadeur de la Sécurité Routière | | |
| 1992 Radolfzell (Allemagne) / Jumelée avec ISTRES | | Günter NEUROHR Maire de Radolfzell |
| Chevalier Citoyen d'Honneur | | |
| 1998 Union Française des anciens Combattants /Diplôme d'honneur | | Francis AGOSTINI Président Départemental |
| 1998 Souvenir Français | Médaille de vermeil | Général d' Armée PERCIN |
| 1999 Ville D'Istres | Grande Médaille de la ville | François BERNARDINI / Maire |
| 2001 Ville de Marignane | Médaille d'Honneur | SIMONPIERI / Maire |
| 2004 Ville de Fos Sur mer | Médaille d'Honneur | Bernard GRANIE / MAIRE |
| 2005 Département 13 | Médaille René CASSIN | Francis AGOSTINI Président de l'UFAC |
| 2014 Société nationale d'entraide des médaillés militaires / Médaille d'or | | Président National |

Pour mener à bien ces responsabilités d'élu, aussi riches en expériences qu'extrêmement prenantes, il s'y est consacré pleinement, comme il l'a toujours fait, et ne le conçoit pas autrement. Cela ne l'a pas empêché pour autant de s'investir pleinement dans la vie associative.

C'est ainsi qu'il a consacré 40 années de dévouement indéfectible à la Société des médaillés militaires, au profit des veuves, des orphelins et des personnes âgées. Son engagement a d'abord été local, puis départemental (avec 18 sections et 2 000 adhérents) et enfin national, où il a représenté à plusieurs reprises le Président Général lors de Congrès dans le sud-est. Il a également siégé pendant 27 ans à la commission de contrôle de la Maison de Retraite de Hyères. Outre les médailles honorifiques de bronze, d'argent, de vermeil et d'or qui lui ont été décernées, chaque niveau lui a manifesté sa reconnaissance pour le travail accompli :

- Président honoraire de la 455e section après 39 ans de fonction.
- Président honoraire de l'union départementale après de multiples fonctions durant 34 ans.
- Administrateur national de 1999 à 2007, il a accédé à l'honorariat.

Parallèlement, il a été Vice-président du Souvenir Français pendant 11 ans, un engagement qui lui a valu les médailles de bronze, d'argent et de vermeil.

Servir les autres a toujours été une évidence pour lui, notamment au sein de la **Croix-Rouge Française**. Grâce à son expérience de sauveteur spécialiste, acquise en mai 1955 à Nîmes, il s'est engagé naturellement pendant 40 ans. L'unité locale d'Istres Ouest Provence, qui possède un agrément de sécurité civile, est aujourd'hui très importante. Son action s'étend sur quatre communes, qui regroupent environ 80 000 habitants. Dans l'objectif d'aider les plus démunis, ses 80 bénévoles gèrent la formation, le secourisme, le social et les missions d'urgence. Vice-président pendant 17 ans, il a largement contribué à l'expansion de cette belle mission. Consciente de sa contribution, l'équipe en place l'a nommé Président d'honneur à son départ.

Durant sa délégation d'élu au jumelage avec la ville allemande de Radolfzell, il a renforcé les liens d'amitié entre les deux villes. Cette mission l'a amené à prendre la présidence de l'association de jumelage pendant 12 ans. De nombreux échanges fructueux ont marqué l'ensemble des années qu'il a consacrées à cette cause.

Quelques mots sur ses engagements humanitaires pour le Kosovo et l'Arménie, patrie de ses ancêtres. Solidaire des victimes du tremblement de terre, il s'est engagé immédiatement dans l'aide humanitaire en mettant en place une antenne locale et en collectant des fonds et des vêtements dans toute la région. C'est le Colonel commandant la base qui s'est personnellement adressé à lui pour coordonner l'acheminement des colis par avion militaire vers l'Arménie.

En mars 2016, il est entré au Conseil des Sages de la ville d'Istres, une instance bénévole, laïque et apolitique qui, dans le respect d'une charte, a pour objectif de faire du vécu et du savoir de ses membres une ressource pour l'intérêt collectif. Les Sages travaillent en commissions pour rédiger un rapport annuel sur une thématique proposée par les élus. Son mandat a été reconduit pour deux ans en 2018.

La richesse de son parcours, la qualité de ses engagements et les services qu'il a rendus sans relâche, avec discrétion et le plus grand dévouement, ont toujours été le fil conducteur de la vie de Michel Tchakirian.

Le chancelier Christian Lombardino